

COMMUNIQUE DE PRESSE

## **48 créateurs d'entreprise soutenus par SAVOIE INITIATIVE en 2003**

L'association SAVOIE INITIATIVE a présenté, le 10 juin 2004, son bilan financier et son rapport d'activité 2003 à l'occasion de son assemblée générale qui s'est tenue dans les locaux de la Communauté de Communes de la Rochette, animatrice de la plate-forme Savoie Initiative Cœur de Savoie (pour les cantons de Saint-Pierre d'Albigny, Montmélian, Chamous-sur-Gelon et La Rochette).

**En 2003, Savoie Initiative a soutenu 48 créateurs d'entreprise, dont 35 financés par un prêt d'honneur pour un montant total de 277 386 € et 187 000 € de subventions régionales, pour 1 529 943 € de prêts bancaires obtenus en contrepartie.**

Avant de soumettre leur projet à l'expertise des comités locaux de Savoie Initiative, les créateurs sont accompagnés dans l'élaboration de leur projet, par les structures de développement locales (Albertville Tarentaise Expansion, Maurienne expansion, Syndicat Mixte de l'Avant-pays savoyard / Chautagne, Communauté de communes de la Rochette). Celles-ci ont en effet le rôle d'accueillir l'ensemble des créateurs d'entreprises de leur territoire, de faire un état d'avancement de leur projet et de les orienter au mieux dans leur parcours. En 2003, elles ont ainsi accueilli 770 porteurs de projets et ont accompagnés 255 d'entre eux. Parmi ces 255, 66 projets ont été instruits par les comités locaux de Savoie Initiative. 48 ont enfin été acceptés (cela signifie que les créateurs ont obtenu un prêt d'honneur et/ou une subvention régional 1001 talents).

**Depuis sa création en 1998, Savoie Initiative a déjà aidé 183 créateurs d'entreprise dont 151 par un prêt d'honneur**, ce qui représente 1 185 479 € prêtés et 705 224 € de subventions régionales, complétés de **5 737 858 €** de prêts bancaires obtenus par les créateurs. Les prêts d'honneur de Savoie Initiative, sans intérêt ni garantie, qui constituent des apports en fonds propres, ont donc un effet levier important (x 5) sur les prêts bancaires.

Après 5 ans d'existence, le taux de survie des entreprises soutenues par Savoie Initiative est de 93 %. Le remboursement de leur prêt permet au fonds de prêt d'honneur de se réalimenter à hauteur de 220 727 € en 2003, soit 785 479 € depuis 1999 (les créateurs obtenant des différés de remboursement pouvant aller jusqu'à un an).

**Les perspectives de Savoie Initiative pour 2004** et pour les années à venir sont naturellement de poursuivre, avec le même succès, un soutien toujours plus efficace des créateurs d'entreprise en Savoie. Elle vient en effet de renforcer :

- la Communication : refonte de son identité visuelle à travers de nouveaux documents : logos, papier en-tête, plaquette de présentation et panneau.

- la Démarche de qualité (3 axes de progrès) :
  - le parrainage : trouver un parrain à chaque créateur et en fonction des compétences demandées, mieux informer les parrains sur leur rôle, avoir un retour sur les contacts entre le créateur et son parrain
  - l'expertise : permettre au créateur de rencontrer toutes les personnes qui sont amenées à expertiser son dossier
  - le suivi : mettre en place un véritable outil de gestion pour le créateur à travers un tableau de bord de son activité

Par ailleurs, Savoie Initiative souhaite également mobiliser ses partenaires départementaux afin de constituer un fond de réserve en 2005. Il permettrait à la fois de compenser les pertes engendrées par les créateurs en difficulté et abonder les fonds des territoires qui viendraient à manquer.

## Les plates-formes de Savoie Initiative

Savoie Initiative est une association départementale visant à soutenir les créateurs de Très Petites Entreprises. Elle fédère 5 Plates-Formes d'Initiative Locale (PFIL), réparties sur l'ensemble du territoire savoyard :

- Savoie Initiative Tarentaise
- Savoie Initiative Maurienne
- Savoie Initiative Cœur de Savoie
- Savoie Initiative Avant-Pays savoyard Chautagne
- Savoie Initiative Nivolet (depuis février 2004)

Chaque PFIL apporte son soutien aux porteurs de projets de création d'entreprises sous la forme de :

- **prêt d'honneur** sans intérêt ni garantie (de 3 000 € à 15 000 €) et/ou de subvention régionale 1001 Talents
- **suivi technique** personnalisé, assuré par un technicien économique local durant les premières années d'activités
- **parrainage** par un chef d'entreprise expérimenté

Les PFIL s'organisent au niveau de leur bassin de vie en impliquant le plus étroitement possible l'ensemble des partenaires locaux : entreprises, collectivités locales, banques, dispositifs d'accompagnement des créateurs d'entreprise. Chacune d'elle se mobilise pour détecter et accueillir les porteurs de projets, accompagner les créateurs. Chaque PFIL dispose d'un comité d'expertise des projets, constitué de chefs d'entreprises et de professionnels (banquiers, experts comptables, avocats...). Chaque comité local décide de l'attribution d'un prêt d'honneur et de la mise en place d'un parrainage. Les projets soutenus sont de tous type de secteurs d'activité : transport, BTP, commerce, entreprise de nettoyage, électricité industrielle, restauration, épicerie, scierie, prestation de service...

## **L'origine des fonds**

Les fonds sont récoltés sous forme de dons et de subventions.

Chaque PFIL bénéficie de trois types de ressources :

- l'enveloppe collectée localement auprès des collectivités et des entreprises ;
- une partie de l'enveloppe collectée au niveau départemental auprès des grands groupes industriels et des organismes financiers (banques, assurances...) et qui sera redistribuée au profit des différents territoires ;
- un complément financier apporté notamment par le Département de la Savoie et la Région Rhône-Alpes

Il s'agit de fonds d'intervention destinés uniquement à octroyer des prêts d'honneur aux créateurs d'entreprises. Le fonctionnement des plates-formes est pris en charge par les territoires. Les structures de développement locales et consulaires mettent par ailleurs leur personnel à disposition.

## **Savoie Initiative, l'association départementale**

L'association départementale Savoie Initiative prend en charge toute la gestion administrative et financière de l'ensemble du dispositif :

- recueil des dons et subventions
- versement des prêts et prélèvements
- garantie des prêts
- secrétariat et organisation du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale de l'association
- relation avec le réseau national et la Coordination Régionale

La coordinatrice de Savoie Initiative est mise à disposition par l'Agence Economique de la Savoie.

---

Contact PRESSE : Sabrina LE BOURGEOIS – 04 79 25 36 19  
communication@savoie-entreprise.com

Contact SAVOIE INITIATIVE : Angélique BERARD - 04 79 25 36 49  
angelique.berard@savoie-entreprise.com